



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Aigle - Séance du 5 septembre 2024

Le Conseil communal d'Aigle

- **Vu** le préavis 2024-11 du lundi 8 juillet 2024, relatif à l'assainissement de nos conduites d'eau potable sur les chemins de la Planchette – Lieugex – Molage et Pré Yonnet, dans le cadre des travaux de déploiement du chauffage à distance ;
- **Où** le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet ;
- **Considérant** que ledit objet a été porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de CHF 617'000.- TTC relatif à l'assainissement de nos conduites d'eau potable sur les chemins de la Planchette – Lieugex – Molage et Pré Yonnet, dans le cadre des travaux de déploiement du chauffage à distance ;
2. D'autoriser la Municipalité à prélever les liquidités ordinaires ou à emprunter, si nécessaire, le montant de CHF 617'000.- TTC pour le moment venu, aux meilleures conditions ;
3. D'approuver le financement tel que proposé, à savoir : la dépense sera amortie par prélèvement sur le compte réserve « Service des eaux » pour autant qu'il soit suffisamment approvisionné.

Ainsi délibéré en séance du cinq septembre deux mille vingt-quatre.

Le vice-président

Jacques VACHERON



La secrétaire

Véronique DELADOEY